

10 Juil 2026 -17:28

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2026

Marché public pour la construction d'un nouveau quartier militaire à Charleroi

Sur proposition du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public relatif à la réalisation d'un nouveau quartier militaire à Charleroi : le Quartier du Futur.

Le marché concerne la construction d'un nouveau quartier militaire à Charleroi (Marchienne-au-Pont) comprenant toutes les fonctionnalités y afférentes dans des infrastructures conçues avec une modularité maximale et capables d'accueillir 1500 personnes, y compris l'ensemble de leur véhicules et matériels. Le quartier sera divisé en deux parties (fermée et semi-publique) : les fonctions purement militaires ou jugées sensibles seront placées dans la partie fermée (quartier classique avec clôtures et contrôle d'accès), tandis que les infrastructures qui pourraient être utilisées conjointement avec le secteur civil ou qui sont moins sensibles seront situées dans la zone semi publique. Le projet devra développer des concepts environnementaux dignes d'un Quartier du Futur.

Le marché *Design, Build & Maintain* (DBM) sera passé via une procédure négociée avec publicité.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce
extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

KaatjeNatens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be